



## LE SEPT SORTAIS

Bulletin d'Information – n° 4 Novembre 2003



### LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Après un été caniculaire, le contraste est complet avec le froid qui vient de s'installer; c'est l'automne avec les feuilles qui tombent ainsi que les feuilles d'impôts locaux. Chacun pourra remarquer que la part communale n'a augmentée que de 1,44 %, l'équivalent de l'inflation. Nous rétrocédons à la Communauté de Communes du Pays Fertois, la totalité de la Taxe Professionnelle de la ZAC, Extension de la ZI faite par le District, déduction faite des frais d'entretien et de fonctionnement des feux tricolores,

Les travaux dans le village sont complètement terminés.

Le contrat triennal de travaux de voirie doit être signé avec le Conseil Général avant la fin de l'année.

Les feux tricolores sont passés aux normes européennes et il reste la signalisation au sol à terminer.

Le parcours de santé comprenant 7 stations est livré; et sera installé dans le bois communal, cet hiver.

Sur le pâtis, l'échelle du toboggan a 2 barreaux cassés ; *nous vous rappelons que ce jeu n'est destiné qu'aux petits et abîmé il devient dangereux.*

Le terrain de foot va devenir inutilisable du fait que 2 quads venant de l'extérieur l'ont détérioré ; merci de nous signaler leur présence, s'ils reviennent de nouveau.

Je souhaite à chacune et à chacun santé et bonheur pour cette fin d'année 2003, et pour 2004, que vos projets puissent se réaliser.

**Robert ARNOULT**

**Directeur de la Publication** : Robert ARNOULT

**Rédaction** : Mireille POTTIER, François ARNOULT

## ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la deuxième tranche se terminent. Ils ont permis la rénovation des câblages et canalisations (électricité, gaz, éclairage public, téléphone), des candélabres et l'embellissement du village.

Le coût des travaux est de **281 152.11 €**. étant comprise la subvention de la Communauté de Communes du Pays Fertois de **20 000 €** concernant la basse tension électrique.

## CANIVEAUX RUE DE JOUARRE

Pour éviter la dégradation du bord de la chaussée dans la traversée des bois, des caniveaux ont été posés.

Le coût des travaux est de **11 995,88 €**.

Il est prévu d'aménager l'autre côté de la chaussée.

## ADHESION au SITT

Lors de la réunion du 28/10/03, le conseil municipal a décidé d'adhérer au SITT (syndicat intercommunal de téléalarme et télésurveillance).

**Les services proposés par ce syndicat permettent aux personnes âgées ou à mobilité réduite de rester à leur domicile malgré leur handicap.**

Une plaquette explicative est à votre disposition à la mairie pour de plus amples renseignements.

## C.N.A.V. communique :

Salariés du secteur privé, vous vous posez des questions sur la réforme des retraites : Appelez le **0 825 809 789** ou Consultez le site internet [www.retraite.cnav.fr](http://www.retraite.cnav.fr)

## BACS ROULANTS

Les bacs mis à votre disposition pour la collecte et le ramassage des ordures et des papiers relèvent de votre responsabilité en cas d'accident dû à la présence de ces bacs sur la voie publique. De ce fait, il y a obligation de déclarer à votre compagnie d'assurance « habitation » que vous êtes utilisateur d'un bac container roulant.

## SACS DESTINES AUX DECHETS VERTS

A la demande du conseil municipal, il a été décidé de recueillir la liste des personnes qui retireraient des sacs en mairie. Ce qui a provoqué une baisse de la consommation.

Du 3/04/2002 au 17/06/2002 : 2 300 sacs

Du 4/04/2003 au 13/06/2003 : 1250 sacs

Du 21/06/2003 au 6/09/2003 : 790 sacs

Le cout de ces sacs est de 1 500 € pour 5 000 sacs.

## RADAR

Le Conseil Général a mis à la disposition des communes, un radar d'analyse de vitesse afin de sensibiliser les conducteurs.

Ce radar a été mis en place sur la commune le vendredi 19 septembre et le lundi 22 septembre 2003.

Nous avons pu constater que dans l'ensemble la vitesse a été respectée à l'exception d'une période horaire comprise entre 15 H 30 et 18 H 45 où les excès de vitesse étaient néanmoins relativement peu élevés.

## INFORMATIONS GENERALES

⇒ Lors des périodes de vacances, où votre logement est inhabité ; vous avez la possibilité de signaler votre absence à la gendarmerie. Celle-ci effectuera davantage de rondes de surveillance.

⇒ La sortie cinéma pour les enfants de la classe maternelle, grande section, au CM2 est fixée au MERCREDI 17 DECEMBRE 2003 ; les enfants n'empruntant pas les transports scolaires sont priés de venir s'inscrire en Mairie.

## N° d'URGENCE « JEUNES »

Sida Info Service	0 800 84 08 00
Fil Santé Jeunes	0 800 23 52 36
SOS Amitié	01 42 96 26 26
Drogues Info Service	0 800 00 92 92
Allo Enfance	
Maltraitée (public)	0 800 05 41 41
Enfance et Partage (associatif)	0 800 05 12 34
Jeunes Violences	
Ecoute	0 800 20 22 23

238 avions 1310 mètres en 2002

## **FEUX TRICOLORES**

Les feux tricolores situés aux carrefours de la zone industrielle et de la ZAC du Hainault ont été modifiés pour être conformes aux normes européennes.

## **ETAT des TROTTOIRS**

Pendant la période hivernale les trottoirs doivent être maintenus en bon état par les riverains au droit de leur propriété, en particulier en cas de neige et de verglas.

## **PARCOURS de SANTE**

Les 7 agrès sont arrivés, leur mise en place sera effectuée cet hiver. Le coût de ces matériels s'élève à **4 626.36 €**. Nous espérons que chacun aura plaisir à les découvrir en 2004.

## **PISTE V.T.T.**

Il avait été autorisé aux V.T.T. d'emprunter les chemins du bois communal et il semblerait qu'ils soient utilisés par des engins à moteurs ce qui est regrettable.

## **COULOIRS AERIENS**

A la suite d'une demande formulée par M. RIGAULT Conseiller Général, une délégation de 2 représentants par commune de la Communauté de Communes a été reçue le 3 juin 2003 à 18 heures à la maison de l'environnement d'A.D.P. (Roissy-Charles De Gaulle); Messieurs DE VISCH et SONNETTE y représentaient notre Commune. Des explications sur la nouvelle organisation des vols (portes d'entrée des avions dans l'espace francilien sans survol de Paris) ont été données, un débat d'information a suivi.

L'assemblée n'a pas été convaincue que l'augmentation du trafic ne provoquera pas plus de nuisances qu'à l'heure actuelle.

Nous vous communiquons les chiffres obtenus concernant l'altitude moyenne des avions pour une journée :

### **- Configuration vent d'Est :**

*Décollage* : 106 avions et 3154 mètres en 2000  
91 avions et 3436 mètres en 2002

*Atterrissage* : aucun à l'Est

### **- Configuration vent d'ouest :**

*Décollage* : 57 avions et 5428 mètres en 2000  
54 avions et 5865 mètres en 2002

*Atterrissage* : 182 avions et 1513 mètres en 2000

Ces chiffres font apparaître que le nombre des avions qui nous survolent augmente à une altitude plus basse.

Le conseil municipal reste vigilant et vous conseille d'informer A.D.P. si vous constatez un vol à très basse altitude.

Des informations techniques sur les avions sont toutefois rassurantes, depuis la nouvelle génération ; ils sont moins bruyants et surtout moins polluants (la consommation diminue et il n'y a plus nécessité de dégazage même avant un atterrissage d'urgence).

## **HISTORIQUE de la Communauté de Communes du Pays Fertois**

Les Communes du Canton de la Ferté sous Jouarre vivent depuis juin 1970 dans un système d'intercommunalité.

C'est en effet en 1970, que sous l'impulsion de René BONNEFOY, alors Maire de Saint Jean Les Deux Jumeaux, et de plusieurs Elus, fut créé le District Rural de La Ferté sous Jouarre – le premier de France.

Cet organisme, à vocation de coopération intercommunale, avait pour but de supprimer les multiples syndicats intercommunaux existants, pour en regrouper l'organisation.

Ses missions étaient définies ainsi :

- l'étude de tout projet intéressant toutes les Communes, ou une partie d'entre elles, ou même une seule : l'électrification rurale.
- L'installation des réseaux d'eau et d'assainissement.
- Les stations d'épuration.
- L'étude et la gestion du traitement et du ramassage des ordures ménagères (précédemment organisés par des syndicats de communes).
- L'étude et la réalisation de zones industrielles ; en 1984, le District Rural entreprenait l'aménagement de la zone d'activités du Hainault à Sept Sorts (là où se trouvent actuellement : Big mat, Intermarché, etc...)
- La réalisation d'équipements sportifs d'intérêt général, les premières réalisations furent la piscine et le gymnase de la Ferté sous Jouarre.
- L'organisation des ramassages scolaires, auparavant gérée par un syndicat intercommunal.

Au fil des années, les Communes ont délégué à cette instance plus de missions :

- Les réseaux d'eaux, ainsi que l'assainissement et la création et l'entretien des stations d'épuration.
- La création des gares routières.

Le District est devenu la Communauté de Communes en 2001.

Ses objectifs ne se limitent plus à l'intérêt intercommunal et à la gestion technique et pratique des missions confiées par les Communes. Elle se donne également des objectifs sociaux : création d'une école de musique intercommunale, création d'un service de communication, création d'un comité de jumelage franco-britannique.. etc.

Cette assemblée est administrée par un Conseil de délégués communaux : un par tranche de 600 habitants. Le Conseil élit parmi ses membres son Président, et, actuellement, 6 vice présidents.

Le mandat des délégués communaux prend fin au moment du renouvellement de chaque assemblée communale.

Lors de sa création, le siège du District Rural était la mairie de la Ferté sous Jouarre ; depuis 1992, il est installé dans les locaux construits à cet effet, avenue de Rebais à la Ferté sous Jouarre.

## MEDAILLES DU TRAVAIL

Le diplôme d'honneur du travail a été remis lors de la manifestation traditionnelle en mairie le 24 mai 2003.

- Médaille d'or : **Madame GARNIER Janine**
- Médaille de vermeil : **Monsieur BOSCH Christian et Monsieur RAHAULT Jean-Claude**
- Médaille d'argent : **Monsieur LEMEE Loïc**



## SORTIE DES PERSONNES AGEES

Le 04 octobre 2003 s'est déroulée la sortie des personnes âgées, à l'AUBERGE DU MOULIN à CRECY LA CHAPELLE dans une ambiance chaleureuse et agréable.

